

# NON, LE THON N'EST PAS DANGEREUX POUR LA SANTÉ!

Depuis une semaine, et suite à une enquête pseudo journalistique absolument partielle et à charge pour créer du buzz concernant du thon en boîte de conserves, le thon frais, produit d'excellence de pêche française et traditionnel des étals des artisans poissonniers-écaillers, fait l'objet d'une défiance des consommateurs.

Les professionnels de la filière dénoncent une enquête partielle et volontairement alarmiste

Les produits de la mer font partie des produits les plus contrôlés

Il existe une réglementation européenne définissant les teneurs maximales de contaminants à ne pas dépasser, permettant ainsi de consommer régulièrement des produits de la mer sans danger. En cas de dépassement, le produit concerné n'est pas mis sur le marché. Les opérateurs de la filière réalisent des **autocontrôles réguliers** pour s'assurer du bon respect de la réglementation et les services de l'Etat réalisent également des **opérations de contrôle aléatoires** afin de s'assurer de la bonne conformité des produits de la pêche commercialisés.

Les produits de la mer restent un **atout pour la santé des consommateurs** : sources de protéines, vitamines, minéraux, oméga 3...

*Le thon, c'est bon!*

